

Signature d'un nouveau partenariat entre M6 et les producteurs en faveur de la création

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite de la signature d'un nouvel accord entre le Groupe M6 et les producteurs audiovisuels. Adapté aux spécificités des obligations et de la ligne éditoriale du groupe M6, cet accord conforte son engagement dans la production audiovisuelle française et européenne.

Après les accords signés par ARTE France, France Télévisions et TF1, il s'inscrit dans un riche cycle de discussions entre les chaînes de télévision et les acteurs de la création audiovisuelle indépendants, encouragé par le Gouvernement. Ces partenariats, conclus successivement depuis un an, scellent une nouvelle alliance artistique et industrielle, qui conforte l'avenir d'une production indépendante forte en France, gage de créativité et de diversité. Diffuseurs et producteurs construisent ainsi une nouvelle alliance, au service de la création, de la diversité et du rayonnement de la production française.

Audrey Azoulay salue l'esprit de responsabilité des organisations signataires et leur volonté de trouver des accords pérennes et collaboratifs, dessinant une régulation adaptée aux défis que doit relever la filière audiovisuelle.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr